



PROCES VERBAL
N° 08/CNCMP
DU 26/02/2014

L'an deux mille quatorze et le mercredi 26 février à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohamed abdellahi ould Zéine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du CF

Etaient absents

- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Miint Kassim, Membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la lettre n°056/CPMP/SI reçue le 17 Février 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation amendé des propositions techniques relatives au suivi et contrôle des travaux de construction du lot 2 (bangou-bassiknou) de la route Néma-Bangou-Bassiknou-Fassala.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

(Handwritten signatures in blue ink)

2°-Examen de la lettre n°063/CPMP/SI reçue le 17 Février 2014, demandant l'approbation du DAO relatif à l'achèvement des travaux de construction d'équipements collectifs à Tintane.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

3°-Examen de la lettre n°066/CPMP/SI reçue le 23 Février 2014, demandant l'approbation du DAO relatif à la fourniture de carburant au profit de la STP pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

4°-Examen de la lettre n°0111/CPMP/Ss reçue le 24 février 2014, demandant l'approbation du PPM du Ministère de la Santé pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

5°-Examen de la lettre n°0110/CPMP/Ss reçue le 24 février 2014, demandant l'approbation du PPM du Ministère l'Education Nationale pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

6°-Examen de la lettre n°102/CPMP/Ss reçue le 19 février 2014, demandant l'approbation du PPM du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

7°-Réexamen de la lettre n°087/CPMP/Ss reçue le 12 février 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de 18 ambulances et de trois véhicules TT.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution des lots comme suit :

- *lot 1 : acquisition de 18 ambulances à NISSAN/CGA pour un montant de 350.100.000 UM TTC et un délai de livraison de 28 jours ;*
- *lot 2 : acquisition de 03 véhicules à TOYOTA MAURITANIE pour un montant de 39.986.500 UM TTC et un délai de livraison de 120 jours.*

8°-Examen de la lettre n°095/CPMP/Ss reçue le 16 février 2014, demandant l'approbation du projet de marché relatif à l'acquisition de 18 ambulances.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec CGA pour un montant de 377.650.080 UM TTC et un délai de livraison de 06 semaines.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

9°-Examen de la lettre n°0114/CPMP/SsouV reçue le 25 février 2014, demandant l'approbation du DAOR relatif au recrutement d'un prestataire pour des services liés au frais portuaires de transit, de manutention et de transport au site de Nouakchott de tricycles, objets d'un don de la RPC.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAOR.

10°-Examen de la lettre n°095/CPMP/SsouV reçue le 18 février 2014, demandant l'approbation du projet d'avenant relatif au marché de conception et de construction clé en main d'une usine de lait à Néma.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant sans incidence financière.

11°-Examen de la lettre n°108/CPMP/SsouV reçue le 23 février 2014, demandant l'approbation de l'avenant n°1 au marché pour l'acquisition de trois ateliers de forage et d'équipements hydrauliques.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant sans incidence financière et ramenant le délai d'exécution des travaux à 18 mois.

12°-Examen de la lettre n°115/CPMP/Ssouv reçue le 26 février 2014, demandant l'approbation du PPM du Ministère de la Justice pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

13°-Examen de la lettre n°055/CPMP/Ssouv reçue le 04 février 2014, demandant l'approbation du PPM du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE SECTEUR RURAL

14°-Examen de la lettre n°082/CPMP/Sr reçue le 24 février 2014, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la fourniture de 4.500 tonnes de blé.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec la SMID SA pour un montant de 489.469.500 UM HT avec un crédit d'impôt de 4.452.300 UM et un délai de livraison de deux semaines.

15°-Examen de la lettre n°057/CPMP/Sr reçue le 12 février 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la construction de trois fermes pilotes d'insémination artificielle à Gonguel, Male et Maghama.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- lot 1 : à l'ETS Hawa pour un montant de 93.425.450 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 05 mois,
- lot 2 : au Groupement Ets Chamekh Ould Ahmedou/CPVR-Sarl pour un montant de 101.189.640 UM TTTC et un délai d'exécution des travaux de 05 mois,

- lot 3 : au Groupement Ets Chamed Ould Ahmedou/CPVR sarl/Ets Ould SIDI MED YAHEFDHOU pour un montant de 101.189.640 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 05 mois.

16°-Examen du complément d'informations n°082/CPMP/Sr reçu le 25 février 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de semences, grillage et matériel horticole en quatre lots.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

- lot 1 : fourniture de 400 tonnes de semences traditionnelles à l'ETS Mohamed Mahmoud Ould Mohamed El Moctar pour un montant de 102.485.000 UM TTC et un délai de livraison de 03 mois ;
- lot 2 : fourniture de 1000 kg de semences maraichères à Ets TAWFIK pour un montant de 32.250.000 UM TTC et un délai de livraison de 03 mois ;
- lot 3 : fourniture de 200.000 ml de grillage, 40.000 piquets cornière et 400.000 ml de fil tension à l'Ets Mohamed Abderrahmane Ould Bechir pour un montant de 141.000.000 UM TTC et un délai de livraison de 03 mois ;
- lot 4 : fourniture de matériel horticole à l'Ets Mohamed Abderrahmane Ould Bechir pour un montant de 21.800.000 UM TTC et un délai de livraison de 03 mois.

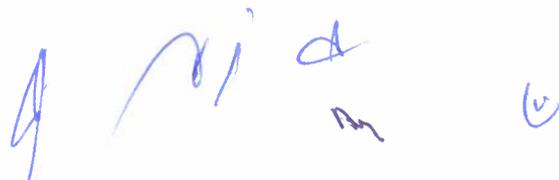
17°-Examen de la lettre n°083/CPMP/Sr reçue le 26 février 2014, demandant l'approbation du PPM de la DAMDR pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS L'ADMINISTRATION,
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

18°-Examen de la lettre n°073/CPMP/SACC reçue le 24 février 2014, demandant l'approbation des projets de marché relatifs à l'acquisition de matériels informatiques pour la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines.



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés passés comme suit sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

- lot 1 : attribué à CDI pour un montant de 52.658.900 UM HT avec un crédit d'impôt de 18.700.626 UM et un délai de livraison de 45 jours ;
- lot 2: attribué à CDI pour un montant de 64.274.240 UM HT avec un crédit d'impôt de 20.637.900 UM et un délai de livraison de 45 jours ;
- lot 3: attribué à CDI pour un montant de 49.554.000 UM HT avec un crédit d'impôt de 18.800.788 UM et un délai de livraison de 45 jours

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

19°-Examen de la lettre n°025/CPMP/CUN reçue le 2014, demandant l'approbation du PPM de la CUN pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

20°-Examen de la lettre sans numéro reçue le 19 février 2014, demandant l'approbation du DAO relatif à l'acquisition d'équipements destinés au restaurant Universitaire provisoire.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

21°-Examen de la lettre n°014/CPMP/ISKAN reçue le 20 février 2014, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement d'un appel d'offres restreint relatif à l'acquisition de deux véhicules TT.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas cette procédure dérogatoire.

22°-Examen de la lettre n°015/CPMP/ISKAN reçue le 25 février 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au complément des travaux de construction du lot 6 du programme de 300 logements à Zouérat. (Etat).

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à la société (SMCR-TP) pour un montant de 248.049.195 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 12 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/PNBA

23°-*Examen* de la lettre n°010/CPMP/PNBA reçue le 17 février 2014, demandant l'approbation du dossier de pré qualification relatif aux travaux de construction d'une unité opérationnelle du PNBA (siège) à Chami.

Décision

Ce point est reporté pour prendre en considération observations suivantes :

- revoir les critères de qualification à la baisse (chiffre d'affaires, marchés similaires, matériel) ;
- demander le personnel dans le DAO et non dans le dossier de pré-qualification ;
- fournir les plans et un descriptif des travaux à réaliser.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Abderrahmane Abdoul

